

## Vous souhaitez rejoindre l'équipe des volontaires ?

**Devenir volontaire au CHwapi signifie** : donner, recevoir, rendre service, être disponible, améliorer le parcours du patient et de sa famille, soutenir l'institution, faire partie d'une équipe et créer des liens au sein de cette institution.

Informez-vous auprès de **Bruno LANDRIEU**,  
Coordinateur des volontaires

**Par courrier :**  
51, rue des Sports - 7500 Tournai

**Par téléphone :**  
069/258 785

**Par e-mail :**  
[bruno.landrieu@chwapi.be](mailto:bruno.landrieu@chwapi.be)



## Devenir volontaire au CHwapi



Centre Hospitalier  
de Wallonie picarde -  
CHwapi ASBL

E.R. : Didier DELVAL Siège social :  
9, avenue Delmée - 7500 Tournai  
N° ent. : 0876.107.364

Tél. : 069/333 111  
Fax : 069/258 015

[www.chwapi.be](http://www.chwapi.be) | [f](#) | [in](#) | [@](#)

Septembre 2023

© Crédit photo : Roger Job  
Ne pas jeter sur la voie publique

[www.chwapi.be](http://www.chwapi.be)



## Le volontariat, un plus pour tous

Venir pour une consultation, passer un examen ou être hospitalisé(e) peut être source d'angoisse et de stress. En se retrouvant dans un environnement parfois inconnu, il est bon de **se sentir soutenu(e) et écouté(e) par des personnes disponibles, souriantes, prêtes à vous épauler dans votre démarche.**

Dans un hôpital, la personne peut parfois se sentir seule et perdue face à certaines démarches. Les volontaires contribuent au **bien-être du patient**, quel que soit le but de sa visite à l'hôpital, ainsi qu'à celui de ses proches.

C'est à ce niveau que les volontaires jouent un rôle essentiel ; le temps qu'ils consacrent aux patients et aux visiteurs de l'institution représente une valeur ajoutée importante dans l'accompagnement de la prise en charge.

**Partenaires appréciés et intégrés dans l'équipe soignante**, les volontaires ne se substituent pas au personnel soignant dans les soins et les tâches dévolus aux professionnels de la santé.

Les volontaires sont actifs dans différents domaines, de l'accueil et de l'orientation à l'écoute et à l'accompagnement dans les unités de soins.



## Le volontariat, un engagement réciproque

### **Votre engagement :**

- › Respect du cadre institutionnel, des consignes, des chartes édictées et des convictions philosophiques du patient.
- › Régularité, neutralité et discrétion.
- › Implication régulière et planifiée.
- › Participation aux formations et conférences proposées, ainsi qu'à une évaluation des activités.

### **Notre engagement :**

- › Un encadrement : rencontres en équipe, coordination des activités, formations.
- › Une assurance couvrant l'exercice du volontariat.
- › Une période d'essai de 3 mois.
- › Une évaluation permanente des activités.
- › La possibilité de mettre fin à la mission de part et d'autre.
- › Une fonction en ligne avec les aspirations et les qualités personnelles.

### **Qualités souhaitées :**

Le recrutement des volontaires se fait uniquement sur la base de qualités humaines :

- › Capacité d'écoute et d'empathie.
- › Humilité et devoir de discrétion.
- › Respect, tolérance et neutralité.
- › Sourire, patience et disponibilité.
- › Force de caractère et bon équilibre.

### **Volontaire en soins continus et palliatifs :**

Pour ce faire, une formation spécifique, proposée par le CHwapi, est requise. Elle est axée sur un apprentissage pratique de l'écoute, intégrant des aspects relationnels, éthiques, spirituels et de travail en équipe.

**Se sentir soutenu(e) et écouté(e) par des personnes disponibles, souriantes, prêtes à vous épauler dans votre démarche.**

